

Roche, le 03 mai 2022

***Dépose d'un postulat pour un centre sportif de Roche de valeur pour nos sociétés et nos citoyens.***

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Le centre sportif actuel, grandement utilisé par nos sociétés sportives et culturelle, nous montre quelques signes de saturation que je vous détail ci-après.

**Les terrains de football**

Le terrain dit d'entraînement, doté d'éclairage pour permettre des entraînements et matchs officiels, nous montre qu'il est sur-occupé. Tant le public, que les écoles ou autres sociétés sportives en profitent. Et cela sans compter les entraînements du FC Roche ainsi que les matchs officiels se déroulant en soirée. Sa pelouse souffre, malgré l'effort du personnel communal. Je ne tiens pas compte des conditions météorologiques qui, selon les saisons, conduisent à la suppression pure et simple des entraînements afin de préserver la pelouse. Ceci limite grandement l'évolution de nos jeunes...et moins jeunes.

Le terrain dit officiel, doté d'une surface répondant aux normes ASF subit aussi des dommages.

L'utilisation sauvage du terrain a montré à plusieurs reprises que le terrain devient dangereux, certaines zones possèdent des trous dans lesquels il est facile de s'encoupler, se tordre la cheville, etc. L'utilisation fréquente par la société du foot, tant pour certains entraînements que l'ensemble des matchs officiels ne le ménage pas.

**Le bâtiment abritant les vestiaires et la buvette du club**

Le Bâtiment construit en 1979, contenant 2 vestiaires, 2 locaux du club, et des locaux communaux puis la buvette pose régulièrement un problème.

L'étroitesse des vestiaires oblige le club à prendre régulièrement les vestiaires de la salle de la Rotzérane, et de trouver des solutions en cas d'utilisation de celle-ci malgré l'excellente entente avec la FSG Roche. Parfois, le club arrive à devoir organiser jusqu'à 5 matchs sur un

seul jour dans les fortes journées de championnats. Pour mémoire, le FC Roche est vivant de 12 équipes actives (femme et homme confondus) ce qui représente env. 300 membres. La buvette nullement accueillante dans sa configuration actuelle, ne permet qu'à un nombre limité de spectateurs de s'abriter. De plus, celle-ci offre peu d'alternatives d'exploitations.

## **Les zones d'athlétisme**

Les zones d'athlétisme utilisées principalement par les écoles et le FSG Roche qui a un groupe « athlétisme » nous montre des problèmes au niveau sécuritaire et de gestion de déplacement ainsi que le suivi de la leçon en cas de classe divisée en deux.

En effet, éloignée l'une de l'autre les participants doivent traverser le complexe pour pratiquer leur discipline. Qui plus est, la piste de cent mètres dotés d'un revêtement goudron fait aussi office d'accès aux véhicules pour la salle de la Rotzérane. Une piste en tartan, adaptée aux activités réalisées par nos enfants, qui serait libre de véhicules permettrait des pratiques de sports en toute sécurité. Dans la réflexion que nous devons nous faire, il serait judicieux d'avoir un accès réguler par une barrière hors des zones de jeux et d'entraînement.

## **Zone multisport**

La zone multisport, dotée aujourd'hui d'un revêtement goudron avec des lignes qui sont hors d'usage et deux paniers de basket en fin de vie, ne montre aucune attractivité pour nos citoyens.

Au travers de ces énoncés ci-dessus, ne perdons pas de vue, chères conseillères et conseillers que nos sociétés sportives qui occupent majoritairement cet espace sont dotée d'environ 300 membres chacune et qu'elles représentent la commune de Roche dans bien des manifestations régionales, cantonales voir fédérales et ce sans compter les sociétés culturelles.

Il est important pour la commune de Roche d'avoir une zone accueillante pour tous, citoyens compris et de donner le pouvoir de formation dans nos sociétés qui effectuent un travail remarquable.

## **Répondre à l'attente de nos citoyennes et citoyens ainsi que les différentes institutions et sociétés**

Dans certains villages, les endroits tels que la Roztérane sont des centres de rencontre apprécié de tous public et sociétés. La vie active et sociale par le sport amateurs et le sport santé mais notre commune dans une position forte pour notre région tout en sachant que le sport santé et la mobilité douce sont en plein développement dans notre région afin de répondre aux attentes cantonales et fédérales pour ces prochaines années. Dans les points énumérés ci-dessous, je vous cite quelques exemples que nous pourrions trouver afin de répondre à toute attente.

- Une zone dite public ou l'on pourrait voir un terrain multisport en surface EPDM pouvant pratiquer le basket 3/3, le handball 5/5, le football 5/5
- Un pumpark avec une surface pouvant répondre au trottinettes, skateboard, roller.
- Un fitness urbain avec 5 à 7 machines, qui sont à la portée de tous citoyens
- Une zone athlétisme avec piste de saut en longueur et piste de 100 mètres en surface EPDM
- Un terrain synthétique au normes ASF (homologué 2ème ligue) avec éclairage qui répondrait à l'entière programmation des entraînements et matchs par n'importe quel temps tout en gardant un terrain en herbe de qualité
- Un bâtiment abritant env. 6 vestiaires dont deux qui pourrait être mis à disposition du public et une buvette qui pourrait faire office de restaurant ou salle de réunion ainsi que de locaux de rangement.

- Des parcours urbains en profitant des Helsana Trail ou Vita Zurich avec un départ et retour au centre sportif.

### **Le financement**

La rénovation et le coût pourrait être réduit par différentes subventions que la commune pourrait toucher par le biais de différentes institutions tels que le fond du Sport Vaudois, l'Aide Sportive Suisse, du SEPS et bien d'autres en répondant à des critères bien défini.

De plus, avec la création d'un terrain synthétique, la commune pourrait louer le terrain à d'autres clubs durant les périodes humides pour des matchs amicaux.

Les coûts d'entretien serait diminué, le terrain synthétique demandant peu d'heure d'entretien et par l'économie des coûts d'engrais et autre.

### **En conclusion,**

Afin de donner un endroit où le citoyen peut en tout moment se donner à la pratique du sport en toute sécurité, je vous demande, chères et chers collègues du conseil communal, d'approuver le postulat et par conséquent, je demande à la Municipalité de réaliser un rapport sur le projet comprenant la mise en conformité des installations sportives et leur développement. Ceci devrait être effectué avec ou sans la présence de la Fondation de Verdeil.

Tout en restant à votre disposition, je vous remercie de votre intention.

Thierry Grandchamp  
Conseiller communal

EPDM Revêtement pour piste d'athlétisme « Tartan » répondant aux critères de souplesses et réactivité.

SEPS Service Education Physique et du Sport Vaud

ASF Association Suisse Football

FSG Fédération Suisse de gymnastique

Swiss-Athlétic Fédération Suisse d'Athlétisme